

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 304

présenté par

M. Breton, M. Hetzel et M. Ravier

ARTICLE 6

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lors de son audition, le mouvement associatif français a fait part du manque de concertation préalable du Gouvernement pour cet article. Il craint que tout ne se règle par un décret alors qu'il n'y a pas eu de co-construction avec les intéressés.

C'est pourquoi il convient de supprimer cet alinéa.